

COMMUNIQUE DE PRESSE 7 octobre 2026

Elections municipales et communautaires de 2026

Plus de femmes candidates grâce au nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants (loi du 21 mai 2025)

Le lancement par Elles aussi d'un « guide pratique de la candidate » pour les accompagner dans leur engagement

Pour ces élections de 2026, et pour la première fois, le scrutin de liste paritaire avec alternance femme-homme s'applique à toutes les communes. C'est un grand changement pour les 25 500 communes de moins de 1000 habitants qui n'avaient aucune obligation paritaire. En conséquence, pour la première fois, de nombreuses femmes vont se porter candidates.

C'est pourquoi le réseau Elles aussi, en partenariat avec les associations des maires ruraux de France (AMRF), des maires de France (AMF) et d'Intercommunalités de France, a élaboré **un guide pratique de la candidate** dans le but d'inciter les femmes à se porter candidates. Pour Aurore Bergé, ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, **ce guide, qu'elle a préfacé**, est « **une invitation à agir, un tremplin pour celles qui veulent transformer leurs convictions en engagement, leurs engagements en décisions.** »

Ce guide comporte différentes **fiches pratiques**: des conseils pour se porter candidate et se sentir légitime, pour exercer son mandat municipal et communautaire, pour s'informer sur le statut de l'élue locale. Il aide à comprendre la réforme du mode de scrutin pour les conseillers et conseillères municipales et communautaires pour les communes de moins de 1000 habitants. Il se termine par les adresses de sites utiles pour en savoir plus.

Ce guide sera dans les prochains jours largement diffusé dans les communes et Elles aussi organisera des rencontres dans les territoires afin d'échanger sur la construction d'une liste paritaire alternée, le rôle du conseil municipal dans la gestion de la commune et les compétences de l'intercommunalité.

2026-2032 les femmes s'engagent Élue locale, une responsabilité, une richesse

Contacts: Reine Lépinay (06 14 21 71 67) - Véronique Genelle (06 74 63 62 68), co-présidentes <u>elleaussi@orange.fr</u> - www.elles aussi.org